

Transport d'un port britannique à New-York ou à Philadelphie,	£ 20 0 0
Argent d'hôpital et autres charges locales sur les personnes arrivant à New-York ou à Philadelphie, (*)	3 18 9
Chaque reçoit généralement en arrivant aux Etats-Unis, environ	10 0 0
Sterling,	£ 33 18 9

Je suis d'opinion que les paroisses payeraient d'avantage pour établir leurs pauvres dans une colonie britannique, où ils seraient assurés de la protection du gouvernement. En général les pauvres anglais réussissent peu dans les Etats-Unis ; ils y sont mal reçus, et le peu d'argent qu'ils reçoivent à leur débarquement est bientôt épuisé, et je suis fondé à dire que la plupart de ces pauvres finissent par se jeter dans le Haut-Canada, sans le sous ; de là la faim politique et l'avantage qu'il y aurait à les faire transporter directement à Québec, car je vais montrer qu'une pareille somme, bien employée, assurerait leur succès dans les Canadas, sans parler des capitaux qui seraient apportés dans le pays. On peut remarquer ici que la marine marchande retire un grand avantage du transport des passagers à ce port. En 1827, je calcule que le frêt des émigrés à Québec n'a pas monté à moins de £30,000, somme qui dépasse de beaucoup celle qui a été payée pour le transport des marchandises importées du Royaume-Uni ; conséquemment chaque émigré qui est envoyé aux Etats-Unis est une perte réelle de £2 pour l'armateur anglais, outre que les provinces en souffrent, comme je l'ai déjà dit, en ce que les américains reçoivent tout le capital qu'il peut recevoir ou obtenir en débarquant dans les Etats-Unis. Il ne sera peut-être pas inutile d'expliquer ce qu'on entend généralement par un pauvre anglais, terme que je serai obligé d'employer avant que je puisse en trouver un moins humiliant pour désigner cette classe de colons, et qui vient sans doute de l'habitude et peut-être d'une sympathie louable de la part des autorités qui dirigent la distribution des aumônes. En Angleterre on classe ordinairement presque toute la population ouvrière du pays sous la dénomination de pauvres de la paroisse : c'est là une règle générale, qu'un ouvrier bien constitué à besoin d'une certaine somme pour vivre lui et sa famille, et lorsque son travail ne peut lui rapporter cette somme, il reçoit le déficit de la paroisse, conséquemment ces pauvres de paroisse sont les travailleurs agricoles d'Angleterre, et vu leur méthode supérieure de culture, l'introduction d'une partie d'entre eux ne manquerait pas d'être bien avantageuse à ces provinces. Je suis d'opinion qu'en général les paroisses ou autres corporations qui retireraient de l'avantage de leur éloignement, devraient subvenir aux frais nécessaires pour l'établissement de leurs pauvres. Par exemple, s'il fallait transporter, volontairement de Québec 20 pauvres familles, à qui on ne pourrait donner de l'emploi, et les établir comme je l'ai dit plus haut, il serait beaucoup plus avantageux pour les citoyens de le faire plutôt que de les supporter, comme c'est maintenant le cas, par des contributions casuelles et temporaires, sans compter nombre d'autres avantages qui en résulteraient. En Hollande, l'état a supprimé la mendicité, et les chanoines les plus heureux se sont opérés dans un pays qui il y a quelques années était surchargé de pauvres ; et le système qu'on a adopté, est celui d'établir sur des terres les ouvriers pauvres ; ainsi donc si l'on a réussi dans un vieux pays où l'on trouve difficilement des terres et où elles sont chères, avec combien plus de facilités peut-on adopter un semblable système dans le Canada, et s'il était une fois commencé et mis en opération, combien d'avantages importants en résulteraient-ils pas. Les avances à faire ne sont rien comparées aux résultats avantageux qui en seraient l'effet pour la province ; toutes les classes de la société retireraient par la suite de grands avantages de la mesure, car au bout de la première ou de la seconde année, les nouveaux colons contribueront grandement au commerce et aux revenus du pays. Ainsi en recapitulant, il paraîtra qu'avec une dépense annuelle de £860 on peut faire des arrangements qui suffiront pour faciliter l'établissement d'au moins mille familles ayant des moyens, et qu'avec l'avance de £1251 on peut faire avec la plus grande apparence de succès l'établissement additionnel de cent pauvres familles. Il ne faut pas perdre de vue que si l'on adopte un système général pour l'établissement des pauvres de paroisse anglaise, outre celui d'émigrés volontaires avec des moyens, la mesure demandera naturellement des détails plus étendus pour le Haut et le Bas-Canada, ce qu'il faudra laisser à la dis-

création du gouvernement lorsqu'il sera question d'en venir à l'arrangement des détails. Quelque plan qu'il pâise à la Législature d'adopter pour favoriser ces mesures importantes, votre Comité peut compter sur mes humbles efforts, considérant que je ne suis pas moins préparé à veiller au bien public qu'à celui des colons, et persuadé que je suis que je ne puis mieux mériter de mon roi et de mon pays qu'en faisant tout en moi pour avancer les intérêts de pauvres émigrés et colons industriels, lié qu'est cet objet à la prospérité générale de la mère-patrie et de ces belles provinces.

Quelles sont les conditions auxquelles les colons reçoivent leur octrois de terre ?... J'apprends que depuis la nomination d'un commissaire chargé de la surveillance des terres de la couronne, il n'en a été concédé que sous l'autorité spéciale du gouvernement : les terres se vendent par encan par vente périodique, le prix est fixé par le commissaire et approuvé par le gouverneur. Des personnes qui ne sont que depuis six mois dans le pays peuvent acheter aucun lot qu'elles trouvent vacant, pourvu que telle terre ait été évaluée par le commissaire, et le prix par acre approuvé par le gouverneur.

Mercredi, 18 Février 1829.

William Saz, Ecuyer, est appelé et interrogé :

W. Saz,
écuyer.

Connaissez-vous les Townships de l'Est, et en avez-vous fait l'arpentage ?—Je les connais, et j'ai fait des arpentages dans les dits townships.

La terre est-elle dans ces townships de bonne qualité et propre à la culture ; et pourrait-on y former facilement des établissements ?—Oui, la terre y est généralement bonne, il s'y trouve quelques endroits montagneux, quelques endroits marécageux, mais la plus grande partie est de bonne terre ; le sol est riche et fertile et le climat y est assez favorable.

Pouvez-vous donner un plan des dits arpentages ?—Oui, j'en produis un qui renferme tous les townships de l'Est, sur une petite échelle.

Quelle est l'étendue des Townships de l'Est ?—Dans l'intérieur les townships sont ordinairement de 10 milles carrés chacun ; ceux qui sont sur les bords des rivières et des lacs ont en général 9 milles de front sur 12 milles de profondeur. Tous ces townships réunis contiennent environ 5,500,000 acres.

Pourriez-vous montrer les chemins qu'il serait expédié de faire, pour donner aux gens des townships accès à Québec et à Montréal ; et aussi pour procurer des terres à la population surabondante ?—A mon avis, le premier chemin qu'il serait expédié d'ouvrir est celui de Shipton à Québec, dont 19½ milles, c'est-à-dire, la distance qu'il y a depuis le lac Saint-François jusqu'à un peu au-delà de la ligne de Shipton, dans Tingwick, tout déjà ouvert : à partir de ce point il y a environ 28 milles de l'ancien chemin Craig qui sont dans un très mauvais état, jusqu'à la ligne de séparation entre les districts de Québec et des Trois-Rivières. Depuis le point mentionné en dernier lieu à aller jusqu'à Saint-Giles, le chemin a déjà été ouvert par les commissaires, mais il reste encore à y faire quelques améliorations pour le rendre passable pour les voitures à roues entre Shipton et Saint-Nicolas. Un autre chemin qu'il me paraîtrait nécessaire d'ouvrir dans la direction de Montréal, serait un chemin qui partira de la rivière Saint-François dans le township de Melborne et qui irait jusqu'à la montagne d'Yamaska, distance d'environ 42 milles. Un autre chemin à partir de l'extrémité septentrionale du lac Memphramagog à la sortie du dit lac, et qui rencontrerait le chemin mentionné en dernier lieu au sud de la montagne d'Yamaska, distance d'environ 42 milles. Un autre commençant dans le township d'Hatley près de la sortie du lac Tomafobi, et se terminant à la sortie du lac Memphramagog, au point où commencerait le chemin mentionné en dernier lieu, distance d'environ 11 à 12 milles. Un autre chemin commençant dans les townships d'Eaton et de Clifton, courant au nord et traversant les townships de Westbury, Dudswell, Weedon et Wolfeton, jusqu'à la pointe d'intersection de l'ancien chemin Craig et la ligne de séparation des districts de Québec et des Trois-Rivières, distance d'environ 50 à 60 milles ; ce chemin est ordinairement appelé le chemin de Dudswell. Un autre commençant à l'extrémité inférieure du lac Mégantic et courant à travers les townships de Gayhurst, Shenley et partie de Tring, et se terminant là, distance d'environ 40 milles.

(*) Dans les Etats-Unis chaque personne venant d'un pays étranger est obligée de payer un dollar, argent d'hôpital, outre cela dans plusieurs ports, comme New-York et Philadelphie, les autorités publiques de New-York exigent d'autres charges ; il faut donner caution que l'Etat ne sera pas chargé des personnes qui arrivent, cautionnement qu'on peut racheter en payant 2½ dollars pour chaque personne. A Philadelphie outre le dollar d'hôpital, on en exigeant 2½ pour le fond des pauvres, en tout 3½ dollars.